



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maghreb

Question écrite n° 5610

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de partenariat entre des universités françaises, des universités au Maghreb et des banques de ces pays. En effet, l'Espagne vient de développer une association exemplaire entre la faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Casablanca (université Hassan II-Ain Chock) et l'université de Cantabria en Espagne, les deux banques Attijariwafa et Santander, en collaboration avec la fondation Euro Arabe s'associant étroitement à ce partenariat pour former, dans un master international « Banques et marchés financiers ». L'objectif de ce master est la formation de hauts cadres professionnels spécialisés dans les métiers bancaires et financiers. Cette formation est un moyen important pour l'Espagne de développer sa langue et son influence parmi les élites universitaires du Maghreb. La Grande-Bretagne et l'Italie sont également à la recherche de ces opportunités. La France se devrait d'être particulièrement attentive à cette tendance et de se lancer à la recherche de nouveaux partenariats spécialisés avec le Maroc, l'Algérie et la Tunisie. Il lui demande donc de lui indiquer si elle compte promouvoir de tels partenariats.

Texte de la réponse

Le recours au partenariat avec les milieux industriels et bancaires est une réalité concrète de la politique de coopération menée par la France avec les pays du Maghreb, tout particulièrement dans le champ de l'enseignement supérieur. Le cas de l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA), créée en 2003 par accord intergouvernemental, est particulièrement significatif et constitue un des meilleurs exemples des efforts entrepris par la France dans ce domaine. Établissement public à caractère administratif spécialisé qui relève du droit administratif algérien, l'ESAA est pilotée par un consortium d'établissements français, dont la chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP, ESCP-HEC) est chef de file, l'université Lille-II et la chambre de commerce et d'industrie de Marseille étant parties prenantes. Outre un MBA exécutif qui connaît un réel succès, l'établissement offre un programme de master conforme au standard du LMD, en deux ans, aboutissant à cinq spécialités (comptabilité-contrôle, trésorerie et finance d'entreprise, banque-finance, marketing des services, entrepreneuriat) et un double diplôme d'État, algérien et français, (dans ce cas celui de l'université de Lille-II). La formation dispensée est payante. Le corps professoral est constitué à 70 % par des enseignants venant de France, 30 % des interventions pédagogiques étant assurées par des professeurs et professionnels présents en Algérie. La promotion entrante comporte pour l'ensemble du master I plus de quatre-vingts étudiants, dont de nombreux majors et lauréats d'universités et grandes écoles. La spécialité banque-finance représente plus de 1 000 heures de cours en deux ans, avec un fort ancrage professionnel. La Banque d'Algérie, les banques algériennes et les banques françaises, notamment BNP Paribas, Calyon et Société générale, sont très proches de cette filière par le biais d'interventions dans la formation, de parrainages, d'accueil d'étudiants en des stages (certains en France) ou d'embauches. Beaucoup d'entreprises ont perçu l'arrivée de l'ESAA sur le marché de la formation de façon extrêmement favorable. En effet, les besoins, tant en formation initiale pour le recrutement de jeunes cadres qu'en formation continue pour la mise à niveau du personnel, sont très élevés en Algérie, compte tenu des nombreux projets de modernisation économique en

cours dans le pays. Cette confiance des entreprises se manifeste sous différentes formes : inscriptions de cadres et dirigeants en MBA exécutif ; parrainages d'étudiants de master : les entreprises parrainent environ la moitié des étudiants en prenant leurs frais de formation en charge et en les embauchant à la sortie de l'école dans le cadre d'un contrat de fidélité ; demandes de mise en place de séminaires de formation permanente ; offres de stages ; offres de partenariats diversifiés (bourses, appui à des créations d'entreprises par les étudiants, dotation de matériels, financement d'événements...). L'ESAA organise périodiquement des manifestations : leçons inaugurales du master ou du MBA exécutif, conférences ciblées (en 2007 sur les pôles de compétitivité, le contrôle interne, la situation de l'accord d'association avec l'UE, l'entrepreneuriat chez les jeunes...). Elles sont l'occasion de regrouper les étudiants, les entreprises, les professeurs et recteurs d'université. L'ESAA est membre titulaire de l'AUF (Agence universitaire de la francophonie) et associée de l'EFMD (European Foundation for Management Development). De manière plus générale, en matière de coopération universitaire dans l'ensemble des pays du Maghreb, la France s'attache tout particulièrement à accompagner les réformes qui accordent une place accrue aux acteurs des secteurs productifs privés et publics (par exemple réforme des écoles supérieures professionnelles et création de l'école supérieure de technologie en Algérie).

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5610

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2007, page 5919

Réponse publiée le : 11 décembre 2007, page 7853